

AVIATION

Tendance générale

Malgré un début d'année 2022 marqué par la décélération du durcissement de marché, nous observons un retour à une fébrilité des assureurs et à une incertitude dans les projections de stratégie de souscription, en particulier à la suite de la situation géopolitique en Ukraine/Russie.

Déjà lourdement impacté par les conséquences du sinistre B737 Max et de la crise du Covid-19, le marché aéronautique subit les effets de la guerre en Ukraine et les mesures de sanctions/contre-sanctions adoptées par les Occidentaux et la Russie. En mars 2022, la Russie a autorisé les compagnies aériennes nationales à prendre possession et à immatriculer les aéronefs en « lease », c'est-à-dire appartenant aux loueurs d'aéronefs étrangers. De fait, l'immobilisation de cette flotte présente en Russie, dont la valeur totale représenterait entre 10 et 15Md \$, entraînerait le déclenchement des garanties prises par les lessors et la survenance d'un sinistre de particulière intensité.

Capacité du marché

La sélectivité des risques et l'analyse approfondie de la sinistralité restent constantes. En revanche, l'exercice du premier semestre 2022 a révélé une certaine reprise des appétits de risques sur les segments traditionnels, en particulier Responsabilité Civile Produits (Aerospace) et aviation générale pour des risques européens et non sinistrés.

Dans son ensemble, le marché reste en surcapacité malgré certains retraits, en particulier sur le marché Risques de Guerre du fait de la crise Ukraine/Russie. Les assureurs historiques conservent leurs parts, mais peu d'acteurs nouveaux apparaissent dans un contexte particulièrement incertain.

Évolution des garanties

Le recentrage des polices aéronautiques autour des garanties classiques, standards de marché se confirme. Les assureurs se montrent réticents ou sont particulièrement vigilants à la souscription d'extensions spécifiques nouvelles si elles ne sont pas déjà prévues dans les programmes existants.

Dynamique tarifaire

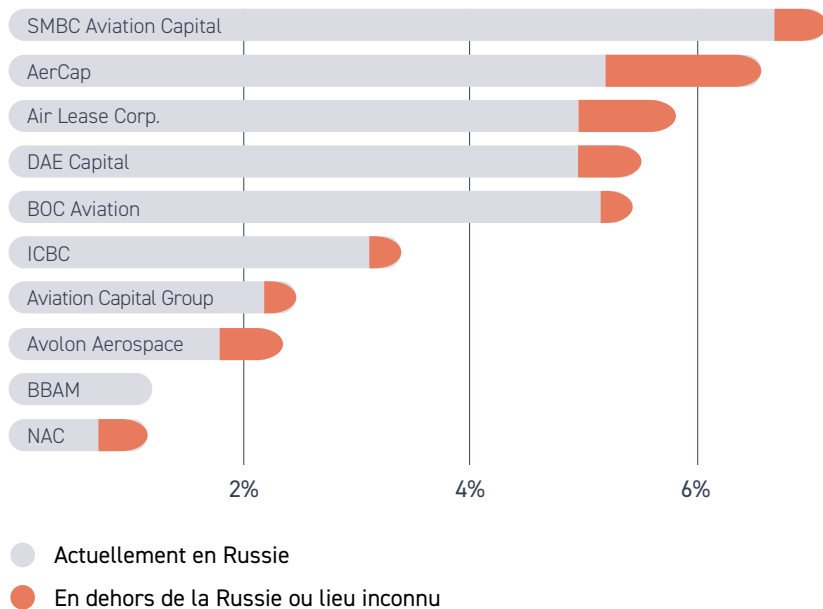
La fin d'année 2021 et le début d'année 2022 ont montré une décélération nette des hausses tarifaires, cette constatation étant davantage confirmée sur le segment de la Responsabilité Civile Produits (Aerospace) que sur ceux de la Responsabilité Civile Professionnelle et de l'aviation générale.

La projection du second semestre 2022 est très incertaine. Les effets à long terme de la crise en Ukraine pourraient d'ores et déjà avoir des impacts sur les conditions de renouvellement de fin d'année.

RUSSIE/UKRAINE : IMPACT SUR LE MARCHÉ AÉRONAUTIQUE

Près de 500 aéronefs en lease se trouvaient en Russie au moment de l'invasion russe en Ukraine le 24 février 2022. Au terme du décret russe en date du 14 mars, le gouvernement russe a autorisé ses compagnies aériennes à réimmatriculer les appareils appartenant aux lessors occidentaux. En avril 2022, seuls 41 appareils sur la flotte de 500 avaient pu être retirés de Russie (*source : Cirium*).

Répartition du marché de leasing en Russie (en avril 2022)



Source : IBA

Dès le 24 mars, les Lloyds avaient averti que l'invasion russe aurait un impact «majeur» sur le marché. En effet, l'immobilisation de cette flotte présente en Russie entraînerait le déclenchement des garanties prises par les lessors au titre de leurs polices contingentes, et ce pour un sinistre représentant la valeur totale des aéronefs concernés, soit entre 10 et 15Md \$.

Malgré de longues procédures de réclamations à prévoir, les réassureurs les plus importants du marché anticipent d'ores et déjà les conséquences financières de cette crise. Le réassureur Scor aurait provisionné 85 M€ pour couvrir les frais d'indemnisation «au titre du conflit en Ukraine», il en serait de même pour Munich Re (100 M€) et Swiss Re (283M USD). Si le marché se prépare à supporter les effets de la guerre, il est encore trop tôt pour établir son impact précis sur les prochains renouvellements de fin d'année.

EXPERTISE DIOT-SIACI

Quelle est notre expertise technique opérationnelle ?

Le département Aviation intervient sur l'ensemble des domaines d'expertise du secteur : industrie et sous-traitance aéronautiques, assistance au sol, aviation générale, aéroports, airlines. L'expérience, la technicité et la réactivité de l'équipe dédiée aux sujets aéronautiques permettent un accompagnement spécifique pour le conseil, le placement et le suivi dans la gestion des risques en France ou à l'international.

Comment nous vous accompagnons ?

Compte tenu de la spécificité du secteur, nos forces d'accompagnement sont triples : maîtrise technique, connaissance du marché et réactivité. Ces trois éléments sont fondamentaux pour satisfaire nos clients et être au plus près de leurs activités et de leurs risques pour proposer des solutions sans cesse adaptées à leur développement et à l'évolution de leurs expositions.

Que pouvons-nous vous apporter ?

Une équipe spécialisée et un accompagnement technique au quotidien.

Notre présence sur le marché nous permet d'avoir accès à l'ensemble du marché mondial, en totale indépendance.

Qu'est-ce qui nous différencie ?

- Notre souplesse d'organisation : une équipe expérimentée, flexible et réactive
- Notre connaissance du marché d'assurance
- Un accompagnement spécifique et personnalisé des clients
- Des outils de placements sur le marché aéronautique (lineslips)
- **Une vision du métier de courtier spécialisée et adaptée à l'évolution actuelle du marché Aviation : le triptyque « expérience, technicité, réactivité »**



+ de 80
clients



10 M€
de primes gérées



Christophe Lot
Directeur Aviation